

Training

Entraînement Elite #5

Epée

City	Namur (FF) Centre ADEPS La Mosane Allée du stade communal 3 5100 Jambes
Nation	Belgium
Date	Nov 29, 2023
Timezone of venue	Europe/Brussels (GMT 2)
Participation	INTERNATIONAL OPEN Quota Athlètes sous statut ADEPS ou sur invitation
Licence required	national licence License level 1 <ul style="list-style-type: none"> • Participants
Quota	The ranking position determines the participation. 12 Per club / federation
Federation	Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique
Organizer	FFCEB
Contact	frederic.fenoul@ffceb.org +32 472 09 61 08
Further information	https://fencing.ophardt.online/en/widget/event/27950 View entries and results
Entries	Entries to: https://fencing.ophardt.online/ until Nov 26, 2023, 11:59:00 PM Central European Standard Time only by: Athlete , Club Cancel until Nov 27, 2023, 11:59:00 PM Central European Standard Time E-Mail: frederic.fenoul@ffceb.org

Begin	Ends	Events	allowed	Quota	Entry fee	
29.11.	19:30	21:30	Epée Open I Senior	1924 - 2008	12	€0.00

Payment	Payment Cash payment on event	Surcharge +€0.00 +0.00%	Remarks
Instructors	Frédéric FENOUL Etienne GILLES		
Needed equipment	<ul style="list-style-type: none"> o Matériel escrime complet (normes entraînement FFCEB) + matériel de réserve (fils de corps, armes) o Corde à sauter o Elastique (si vous en possédez déjà) o Gourde + essuie 		

Remarque : le port des chaussettes hautes et de la sous veste est obligatoire

Catering	Cafeteria is done by a commercial food service.
Remarks	Les entraînements élités sont destinés uniquement aux épéistes nés en 2006 et avant détenteurs d'un statut sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ADEPS) et aux tireurs extérieurs invités. Les entraînements « élités » ont pour objectifs :

- De regrouper régulièrement les escrimeurs s'engageant dans un projet de sport de haut-niveau
- De créer un esprit d'équipe.
- De perfectionner les aptitudes technico-tactiques, physiques et mentales requises dans le cadre de la participation à des épreuves de haut niveau

Le nombre de participants est limité à 12 personnes. Par ordre de priorité :

- 1 - les athlètes sous statut ADEPS nés en 2005 et avant
- 2 - les partenaires d'entraînement (FFCEB, VSB ou tireurs étrangers) nés en 2005 et avant
- 3 - les partenaires d'entraînement U20